

DROITS D'ENGAGEMENTS 2017 en BOURGOGNE

Part FFC Part Com. Part Club

Epreuves	ROUTE	PISTE	CYCLO	CROSS
Minimes Cadets	5.00 €	2.00 €	3.00€	/
Pass'Cyclisme	7.00 €	/	/	7.00€
Compétitions 1/2/3/J	7.00 €	2.70 €	4.30 €	/

Epreuves	VTT			
Minimes – Cadets	7.00 €	2.70 €	3.00 €	1.30 €
Minimum à partir de Junior	10.00 €	2.70 €	4.30 €	3.00 €

Epreuves	BMX			
Minimes Cadets	8.00 €	2.70 €	3.00€	2.30 €
A partir de Juniors	8.00 €	2.70 €	4.30 €	1.00 €

DROITS D'ORGANISATION 2017 - ASSURANCES INSCRIPTION AU CALENDRIER

Journée découverte, pour non licencié (toutes disciplines) comprenant l'assurance de 20 participants (liste à fournir → obligatoire) 62 €
--

ROUTE		Droits 1 seule épreuve	Droits réduits plusieurs épreuves	Reversement par engagé sur place
Poussins, Pupilles, Benjamin		37 €	21 €	/
Minimes		200 €	110 €	5.00 €
Cadets		220 €	130 €	5.00 €
Féminines	TC	0 €	0 €	7.00 €
Féminines	Minimes Cadette	0 €	0 €	5.00 €
Juniors	(seuls)	210 €	110 €	7.00 €
Pass'Cyclisme		230 €	170 €	/
3^{ème} catégorie et Juniors		305 €	168 €	7.00 €
2^{ème} 3^{ème} catégorie et Juniors		420 €	210 €	7.00 €
1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie et Juniors		525 €		7.00 €
Course par handicap		410 €	200 €	7.00 €
Masters (+ 30 ans)		160 €	105 €	7.00 €
Epreuves Corporatives		210 €		

Le Club qui organisera dans une même journée et sur un même circuit, plusieurs épreuves de catégories différentes, réglera le droit le plus élevé et les autres à tarif réduit.

Le Club qui organisera une même épreuve sur plusieurs jours réglera les droits comme suit :

1^{er} jour : **100%** - 2^{ème} jour et suivants : **tarif réduit**

En cas de nouvelles épreuves de 3^{ème} cat.+ Juniors ou de 2^{ème} cat+3+juniors, le montant des droits d'organisations est réduit suivant le tableau ci-dessous :

En aucun cas, il faudra que cette épreuve soit en concurrence avec une ancienne épreuve.
(adopté au Conseil d'Administration du 17/01/2015)

Tarif normal :

Catégorie	Pass'cyclisme	3 ^{ème} catégorie	2 ^{ème} catégorie
Droits d'organisations	230	305	420
Grille de prix minimale	0	183	183 (sur 15 coureurs)
Total payé par 1 club	230	488	603

Tarif après réductions :

Catégorie	Pass'cyclisme	3 ^{ème} catégorie	2 ^{ème} catégorie
Droits d'organisations	230	205	270
Grille de prix minimale	0	183	183 (sur 15 coureurs)
Total payé par 1 club	230	388	453

PISTE	Droits d'organisation	Reversement par engagé
	63 €	5.00 € ou 7.00 €

CYCLO-CROSS	Droits d'organisation	Reversement par engagé
1 journée Toutes Catégories FFC	265 €	5.00 € ou 7.00 €

VTT	Droits d'organisation	Reversement par engagé
Compétition TC FFC	265 €	5.70 € ou 7.00 €
Epreuve PBM et TRJV Licenciés FFC avec Cadets	95 €	0 € ou 5.70 €
Vétathlon (1)	115 €	/
Enduro (1) Forfait	160 €	5.70 € ou 7.00 €
Descente VTT (1)	450 €	sans reversement

BMX	Droits d'organisation	Reversement par engagé
Course Promotionnelle	75 €	/
Compétition	285 €	5.70 € ou 7.00 €

DIVERS	Droits d'organisation	Reversement par engagé
Gentlemen - Duathlon (1)	140 €	/
Test Chronométré (1)	140 €	/
Randosportive (1)	140 €	/
Epreuves Corporatives (1)	140 €	/
Cycloportive (1)	500 €	/
(1) Attention, dans ces épreuves, les participants non licenciés FFC ne bénéficient pas d'une garantie de dommages corporels. Possibilité pour l'organisateur de souscrire à l'assurance complémentaire auprès de l'assureur (Sauf Championnat – Voir Tarif annexe)		

GRILLES DE PRIX

La totalité des grilles de prix existantes est disponible sur le site du Comité de Bourgogne ou de la FFC

Depuis la saison 2012, possibilité d'utiliser la grille 183/15 ou 183/10 pour l'organisation d'une épreuve 3^{ème} catégorie + Juniors.

CARTE A LA JOURNEE

La carte à la journée est un titre de participation unique qui, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport cycliste permet de participer hors compétitions :

- ◆ Aux activités des Prélicenciés, Poussins, Pupilles et benjamins
- ◆ Aux épreuves cycloportives à partir de 18 ans
- ◆ Aux épreuves départementales à partir de 17 ans
- ◆ Aux épreuves VTT (Hors coupes de France et Championnats)
- ◆ Aux manifestations d'initiation et de découverte sans limite d'âge et sans caractère compétitif. Pas d'obligation de certificat médical.
- ◆ Pas de majoration du droit d'engagement pour engagement au départ de la course

Elle permet :

- ◆ de participer à une épreuve ou à une initiation de la FFC.
- ◆ De bénéficier, pour une seule épreuve ou initiation d'une assurance individuelle accident et d'une assistance rapatriement (le détenteur est couvert en responsabilité civile par l'organisateur)

Ce que vous devez faire dès la délivrance d'une carte à la journée :

- ◆ Remplir les volets autocopiants club et Comité Régional très lisiblement. Si l'intéressé ne souhaite pas être rattaché au club qui lui délivrera le titre, indiquer le club « neutre » du comité départemental ou régional sur le territoire duquel est délivrée la carte à la journée.
- ◆ Remettre la carte dûment remplie et signée à son acquéreur accompagnée du dépliant sur les garanties d'assurances.
- ◆ Renvoyer dans un délai de 48h l'exemplaire au Comité Régional dont vous dépendez accompagné du certificat médical et du montant de la Carte selon le tarif en vigueur
- ◆ Le volet Club qui servira de souche restera solidaire du carnet. Chaque carnet devra être retourné en fin d'année au Comité Régional ou avant s'il a été épuisé.